

<p style="text-align: center;">DANS L'INTERET DE NOS ELEVES IL FAUT UN SERVICE PUBLIC D'EDUCATION EFFICACE...</p>
--

Les années se suivent et malheureusement se ressemblent. Cette année encore le gouvernement a décidé de supprimer 16000 postes d'enseignants à la rentrée 2011, portant ainsi à 46000 le nombre de postes supprimés en 3 ans dans l'Education nationale, menaçant du même coup le bon fonctionnement du service public d'Education. Dans ce contexte, l'Académie de Nancy-Metz est celle qui paie le plus lourd tribut sur l'autel de la rigueur budgétaire avec plus de 820 suppressions de postes !

Le collège Robert SCHUMAN de Hombourg-Haut, classé en Zone d'Education Prioritaire perdra, cette année encore, des postes d'enseignants alors même que **21 postes ont été supprimés au cours des sept dernières années**. Cette politique éducative témoigne de l'abandon total de l'éducation prioritaire dans notre pays. En effet, le corollaire de cette politique passe par l'augmentation du nombre d'élèves par classes en dépassant souvent le seuil des 25 élèves par divisions en 6è, 5è et 4è. Or, nombre d'enseignants et d'élèves du collège ont pu noter la recrudescence des actes d'incivilités commis dans les classes aux effectifs pléthoriques. Par ailleurs, nos autorités de tutelle, ne semblent faire passer la dimension pédagogique qu'au second plan de leurs préoccupations. En effet, comment envisager la possibilité d'une concertation ou d'un travail d'équipe quand la plupart des disciplines ne seront plus représentées que par un(e) seul(e) enseignant(e), voire deux dans le meilleur cas... ?

Pour toutes ces raisons et dans le souci principal de l'intérêt pédagogique et éducatif de nos élèves, nous demandons à tous les parents d'élèves, à l'ensemble de la communauté éducative et à tous les personnels techniques du collège Robert SCHUMAN de Hombourg-Haut de réagir solidairement à nos actions dans le but de sauver l'offre éducative de qualité et le collège de Hombourg-Haut.

Pour cela nous envisageons d'ores et déjà plusieurs modalités d'actions :

- Nous refusons d'entériner ces décisions budgétaires visant à supprimer des postes d'enseignants et par là même à dégrader les conditions d'enseignement et d'existence des élèves et des personnels.
- Nous demandons une audience auprès de Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Moselle.
- Nous demanderons une audience auprès des élus locaux et nationaux qui nous représentent afin de leur exposer notre situation et celle de leurs administrés.
- Enfin, nous envisagerons en collaboration étroite avec les parents l'organisation d'une ou plusieurs journées « *Collège mort* » afin de sensibiliser la population et les médias aux problèmes actuels dans le milieu éducatif et à l'avenir de nos élèves...